



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publication immédiate

«Travail des femmes : autonomie économique des femmes!»

Sherbrooke, le 12 octobre 2010- Première journée de la marche! Deux revendications sont protégées aujourd'hui dans le champ «Travail des femmes : autonomie économique des femmes». Une revendication pour la hausse du salaire minimum. L'autre revendication concerne l'abolition des catégories à l'aide sociale. L'objectif commun de ces revendications est d'obtenir **des mesures urgentes** pour lutter contre la pauvreté des femmes.

Je vous parlerai de la revendication concernant l'accès à un travail décent par la hausse substantielle du salaire minimum, a mentionné Manon Brunelle.

Mais qu'est-ce qu'on demande au juste ?

On demande l'augmentation du salaire minimum à 10,69 \$ l'heure, pour que les personnes rémunérées au salaire minimum, qui travaillent 40 heures par semaine, aient un revenu annuel équivalent au seuil de faible revenu avant impôt établi par Statistique Canada pour une personne seule.

Trouvez-vous ça normal, qu'après avoir travaillé 40 heures dans une semaine, une personne n'ait toujours pas atteint le seuil de faible revenu? Quarante heures à trimer dur pour rester dans la pauvreté!

Les femmes occupent la plus grande part du travail au salaire minimum, soit entre 60 % et 70 %, selon les années. En 2008, près de 200,000 personnes travaillaient au salaire minimum et 90 % des emplois au salaire minimum se trouvaient dans des secteurs à prédominance féminine comme le commerce de détail, l'hébergement, la restauration, l'industrie de la confection.

Les femmes sont aussi majoritaires dans les emplois à bas salaires à peine plus élevé que le salaire minimum et dans le travail atypique : temporaire, à temps partiel, sur appel, à domicile et le faux travail autonome.

Comme elles sont plus nombreuses à occuper des emplois précaires, non-syndiqués, sans régime d'avantages sociaux comme une caisse de retraite ou une assurance collective ; comme elles contribuent moins à la régie des rentes du Québec et n'ont souvent pas les moyens de contribuer à des REER, les femmes se retrouvent encore plus pauvres une fois arrivées à la retraite.

En région, nous détenons un triste record de bas salaires et le salaire médian des femmes est de

12 000 \$ de moins que celui des hommes.

La revendication pour une hausse du salaire minimum prend encore plus sons sens. Malgré trois hausses consécutives de 0,50 \$ depuis 2008, les différentes augmentations de tarifs et services comme l'Hydro, la TVQ, la Caisse santé, les transports et bien d'autres, font en sorte que les personnes doivent contribuer davantage, ce qui annulent les effets des hausses.

Avec un salaire de 9,50 \$ on ne sort pas de la pauvreté, tout au plus, on se maintient la tête hors de l'eau et ça nous empêche de caller davantage. La problématique de la pauvreté est toujours aussi présente chez les bas salariéEs..

Pourquoi sommes-nous encore à marcher en 2010?

La Marche mondiale des femmes porte cette revendication depuis 1995. D'autres groupes comme le Front de défense des non-syndiqués depuis les années 80 et le Collectif pour un Québec sans pauvreté depuis quelques années. Nous constatons que le gouvernement souffre de surdité sélective et qu'il faut continuellement lui répéter nos demandes. Il faut continuer de revendiquer haut et fort. Aucun gain, aussi minime soit-il, n'a été accordé de plein gré par les gouvernements. Cela a toujours été une réponse à une lutte acharnée, à une campagne de sensibilisation, d'action et de mobilisation...

NOUS DISONS QUE C'est assez de la pauvreté systémique des femmes !

Le gouvernement doit continuer à augmenter le salaire minimum car sans une augmentation significative du taux du salaire minimum les femmes s'appauvrissent en travaillant!